

Les Gervais
31 Mars 1990

ACCÈS AU PUBLIC ET AMÉNAGEMENT
SUR LA RNF - LAC SAINT-FRANÇOIS

par

Denis Gervais, B.Sc.

CRIVERT INC.

pour le

Service canadien de la faune

Région du Québec

Mars 1990

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	i
LISTE DES CARTES	-iii
LISTE DES FIGURES	iv
INTRODUCTION	1
A. LE SITE	
1. Localisation	2
2. Description	3
B. LA FAUNE	
1. Les oiseaux	4
2. La faune en général	4
a) Les mammifères	4
b) Les reptiles et les amphibiens	5
C. ZONAGE	
1. Vocation d'aménagement	6
a) Etat naturel	6
b) Aménagement pour la faune	6
c) Aménagement pour le public	7
2. Accessibilité	7
a) Accessibilité saisonnière	7
b) Accessibilité illimitée	8

D. SCHÉMAS DE MISE EN VALEUR

1. Zones sans contraintes floristique et faunique	9
a) Zone 2	9
i) Accueil	9
ii) Aménagement	9
iii) Activités	11
b) Zone 9	11
i) Accueil	12
ii) Aménagement	12
iii) Activités	12
2. Zones avec contraintes floristique et faunique	15
a) Zone 6	15
i) Accueil	15
ii) Aménagement	15
iii) Activités	15
b) Zone 11	17
i) Accueil	17
ii) Aménagement	17
iii) Activités	17
3. Autres activités	18
4. Considérations financières	18
BIBLIOGRAPHIE	19

LISTE DES CARTES

CARTE 1

RNF du lac Saint-françois

3

CARTE 2

Réserve nationale de faune du lac Saint-françois

Annexe

CARTE 3

Secteur Therrien

10

CARTE 4

Secteur Piasetzky

16

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1

Site d'accueil à la RNF du lac Saint-François

13

FIGURE 2

Tour d'observation

14

INTRODUCTION

Depuis l'acquisition des premiers terrains par le Service canadien de la faune en 1968, deux (2) plans d'aménagement ont été proposés: en 1974, un plan de mise en valeur des habitats fauniques et en 1983, un plan d'accès au public.

Les inventaires de 1983 et 1984 ont permis une meilleure connaissance de la réserve nationale de faune du Lac Saint-François. Les découvertes d'un ravage de Cerf de Virginie, d'une population importante de Troglodyte à bec court et les nombreuses plantes rares nous amènent à recommander des aménagements différents de ceux proposés en 1983.

Il est important de se rappeler que le but principal d'une réserve nationale de faune est la protection des habitats. Par contre, il faut aussi que la population puisse y avoir accès afin de mieux connaître le patrimoine écologique du sud-ouest du Québec.

A. LE SITE

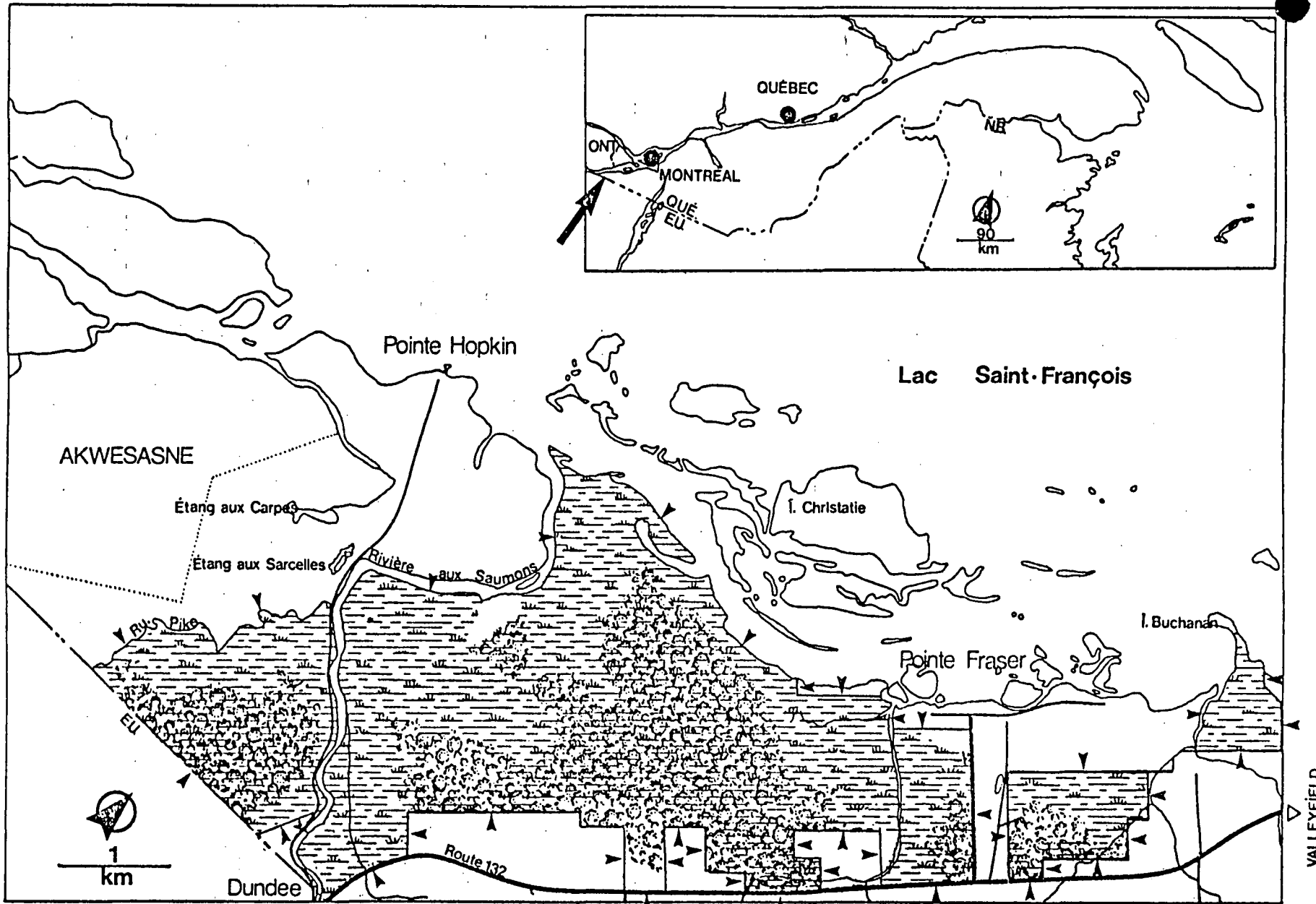
1. Localisation:

La Réserve nationale de faune du lac Saint-François, située sur la rive sud du lac Saint-François à 50 km en amont de Salaberry-de-Valleyfield, occupe l'extrême sud-ouest du Québec près des frontières Québec, Ontario et États-Unis (New-York). Ses coordonnées sont 45° 02' N et 74° 29' W (carte 1).

2. Description:

La réserve d'une superficie de 1 335 hectares, se compose à 83% de marais et marécages. Les 17% restant montrent des boisés plus ou moins bien drainés, à divers stades de maturité. Les diverses études ont dénombrées 44 unités végétales: du marais à typha à la cédrière en passant par l'ormie, l'érablière rouge et argentée, la frênaie et la pinède blanche, les feuillus dominant les peuplements forestiers. On compte 590 taxons de plantes vasculaires et près d'une soixantaine d'invasculaires (mousses, hépatiques, lichens).

La réserve est bordée au nord par le lac Saint-François et au sud par la route 132 et la frontière américaine.



Carte 1

FORT COVINGTON

R.N.F. du lac Saint-François

VALLEYFIELD

B. LA FAUNE

1. Les oiseaux:

L'avifaune de la réserve compte 220 espèces dont 110 espèces nicheuses. On a consigné 75 espèces d'oiseaux en hiver (De Repentigny, 1988).

Les oiseaux des milieux humides sont très bien représentés. En plus de 13 espèces de canards nicheurs, on y retrouve trois (3) espèces de râle, la Gallinule commune, des hérons et la Grande Aigrette, la Grèbe à bec bigarré et différents passereaux dont le Bruant des marais, le Troglodyte des marais et le Troglodyte à bec court, le Moucherolle des aulnes et le Moucherolle des saules sans oublier le Carouge à épaulettes.

Les oiseaux chanteurs comme le Tangara écarlate, l'Oriole orangé, le Bruant indigo et la Paruline jaune possèdent des couleurs éclatantes. Nous notons aussi régulièrement le Busard des marais et, en migration, plusieurs rapaces et parulines.

2. La faune en général:

a) Les mammifères:

Nous rencontrons dans les milieux secs l'Écureuil roux, l'Écureuil gris, le Tamia rayé, la Marmotte commune, le Lièvre d'Amérique et le Lapin à queue blanche.

Les milieux humides abritent le Rat musqué, le Castor et le Vison d'Amérique. Nous pouvons observer près d'une trentaine d'espèces de mammifères sur la réserve dont l'Opposum d'Amérique (un marsupial) en de très rares occasions. (De Repentigny, 1988)

b) Les reptiles et les amphibiens:

Les reptiles les plus faciles à voir sont les Tortues peintes qui se prélassent au soleil. La plus spectaculaire, la Chélydre serpentine, se rencontre dans les marais et la baies.

Les amphibiens vivent un peu partout dans les milieux humides. Nous voyons surtout des grenouilles et des rainettes car les salamandres sont beaucoup trop discrètes.

C. ZONAGE

La carte no 2 propose un zonage de la réserve. Nous y retrouvons 12 zones avec des utilisations différentes selon leur aménagement potentiel et leur cote d'accessibilité.

1. Vocation d'aménagement:

a) Etat naturel:

Les zones 1, 3, 4, 5, 6, 10 et 12 demeureront à l'état naturel pour les raisons énumérées ci-dessous:

- elles représentent un type d'habitat particulier (3, 5, 10)
- elles se prêtent mal à l'aménagement et servent de parcelles témoins de l'évolution du milieu (3, 4)
- elles sont difficiles d'accès (1, 5, 12)
- présence de plantes rares et composante importante de l'habitat du Cerf de Virginie et du Troglodyte à bec court (3, 4, 6, 10).

b) Aménagement pour la faune:

La réserve comporte de nombreuses zones aménagées pour la sauvagine par Canards Illimités. Les autres zones demeureront à l'état naturel afin de préserver la diversité du milieu.

Les zones 2, 7, 8 et 11 sont aménagées. Les zones 7 et 8 exigeront probablement un suivi. La zone 7, surtout dans sa partie ouest, devra être soumise au contrôle des aulnaies. Un incendie contrôlé nous semble la meilleure solution à ce problème. Au début, la fréquence serait annuelle pour ensuite

être beaucoup plus espacée. La zone 8, aménagée pour le Canard branchu, demande une étude plus poussée afin d'en connaître le potentiel réel car il ne semble pas y avoir eu de nidification depuis une certaine période. Si le potentiel s'avère trop faible, nous devons améliorer l'habitat et le réseau des niohirs.

c) Aménagement pour le public:

L'aménagement pour le public se doit d'être léger en raison de la fragilité du milieu et de la présence de très nombreuses plantes rares souvent très localisées, comme le soulignent De Repentigny et Fragner (1988):

"... 77,1% de ces taxons ne se retrouvent que dans un seul habitat, indiquant une très grande vulnérabilité du territoire aux agressions extérieures".

Les secteurs 2, 6 et 9 se prêtent bien à un aménagement pour le public. Cependant le secteur 6 comporte de très grandes restrictions par sa situation et l'importance de ses habitats (voir chapitre suivant).

2. Accessibilité:

a) Accessibilité saisonnière:

Certaines zones représentent des habitats très importants pour la nidification d'espèces d'oiseaux comme la sauvagine, le Troglodyte à bec court ou l'hivernage du Cerf de Virginie, restreignant ainsi l'accessibilité.

La nidification et l'élevage des canetons supposent une quiétude qui s'étend du 1er avril au 31 ^{avril} ~~mars~~ (S1) tandis que le cerf ne devrait pas être dérangé du 1er décembre au 31 mars (S2).

La chasse sera interdite dans les zones 2 et 9 pour la sécurité des visiteurs.

b) Accessibilité illimitée:

Toutes les autres zones sont accessibles à l'année. Les zones à l'état naturel découragent, par leur nature, l'accessibilité tandis que les zones 2 et 9, non entretenues en saison hivernale, ne seront pas utilisées pendant cette période.

D. SCHÉMAS DE MISE EN VALEUR

1. Zones sans contraintes floristique ou faunique:

a) Zone 2:

Facile d'accès par la route 132, elle est située près des douanes canado-américaines. On y retrouve déjà un stationnement et un trottoir (voir carte 2 pour aménagement).

i) Accueil:

Sur ce site, nous favorisons l'auto-interprétation. Il n'y aura pas de kiosque d'accueil comme tel mais un panneau montrant les habitats et les limites de la réserve et l'emplacement du kiosque principal sur le chemin Fraser.

ii) Aménagement:

Voici les éléments nécessaires pour permettre une bonne occupation des lieux: - sur l'ancien emplacement des bâtiments, nous effectuerons un aménagement paysager afin de mettre en valeur la plaque Ramsar;

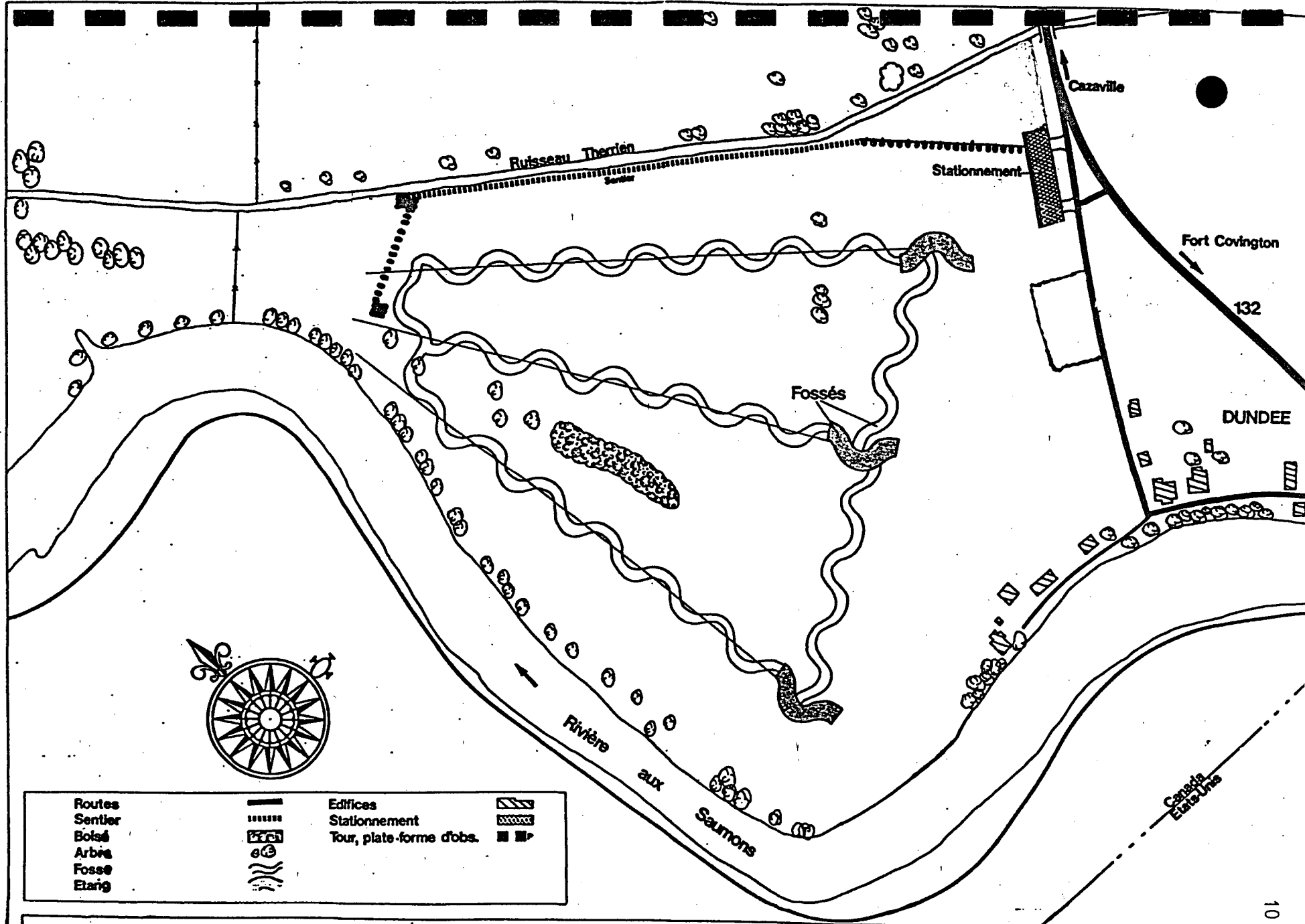
- il faut terminer et consolider le trottoir existant (voir carte 2) et ajouter deux (2) plateformes de 2,5m x 2,5m surélevées de 1,2m au dessus du sol;

- le stationnement devra être décapé. Nous devons placer une toile géotextile et y ajouter 7 à 10 cm de poussière de roche pour un entretien minimal;

- installation de cinq (5) ou six (6) panneaux d'auto-interprétation.

Les sujets possibles pour les panneaux d'auto-interprétation sont:

- montrer la diversité des plantes du marais et l'importance des milieux humides (Carex, Typha, graminées, Sparganium, etc.);



Carte 3
Secteur Therrien

Schéma d'aménagement et de mise en valeur

0 60 120 m	
RNF du lac Saint-François	26-1-1983 LG de R

- oiseaux spécifiques (Bruant des marais, Bécassine des marais, Troglodyte à bec court, Carouge à épaulettes, Paruline masquée);
- Rat musqué;
- les petites plantes vasculaires (Lemna, Wolfia), définition de vasculaire, rôle de ces plantes;
- canards au printemps;
- panneau d'une vue d'ensemble des aménagements et la raison de ces travaux.

iii) Activités:

- randonnée d'auto-interprétation
- circuit auto-guidé de canotage proposé avec un carnet d'information sur le ruisseau Therrien et la rivière aux Saumons.

b) Zone 9:

C'est un secteur privilégié pour plusieurs raisons:

- facile d'accès;
- aucune plante rare;
- n'est pas un habitat caractéristique mais un regroupement d'habitats en miniature;
- passage fréquent de canards, hérons et busards vers les aménagements de la zone 11;
- monticule qui diminue les coûts de construction d'une tour d'observation;
- vue imprenable sur plusieurs habitats typiques de la réserve;
- aucune contrainte face à la faune;
- loin de la route 132 donc tranquillité et sécurité.

i) Accueil:

Un grand kiosque qui montre les richesses de la faune et de la flore de la réserve (kiosque standard du SCF).

Disponibilité de pamphlets qui montrent les différents accès à la réserve et d'autres sur les milieux humides, les oiseaux, le Rat musqué, le castor, etc.

ii) Aménagement:

- stationnement de neuf (9) voitures, plus un emplacement pour le kiosque;

- aménagement paysager de l'aire de stationnement;

- trottoir et sentier qui mènent à une tour d'observation, haute d'environ 5m et possédant un toit;

- un nichoir à Hirondelle noire;

- identification des différents arbustes le long du sentier (cornouiller, saule, aulne, spirée, aubépine);

- sur la tour, panneau montrant les différents milieux.

iii) Activités:

- visite du kiosque;

- randonnée auto-guidée dans le sentier avec comme thème la transition du milieu humide au milieu sec (écotone);

- observation d'oiseaux.

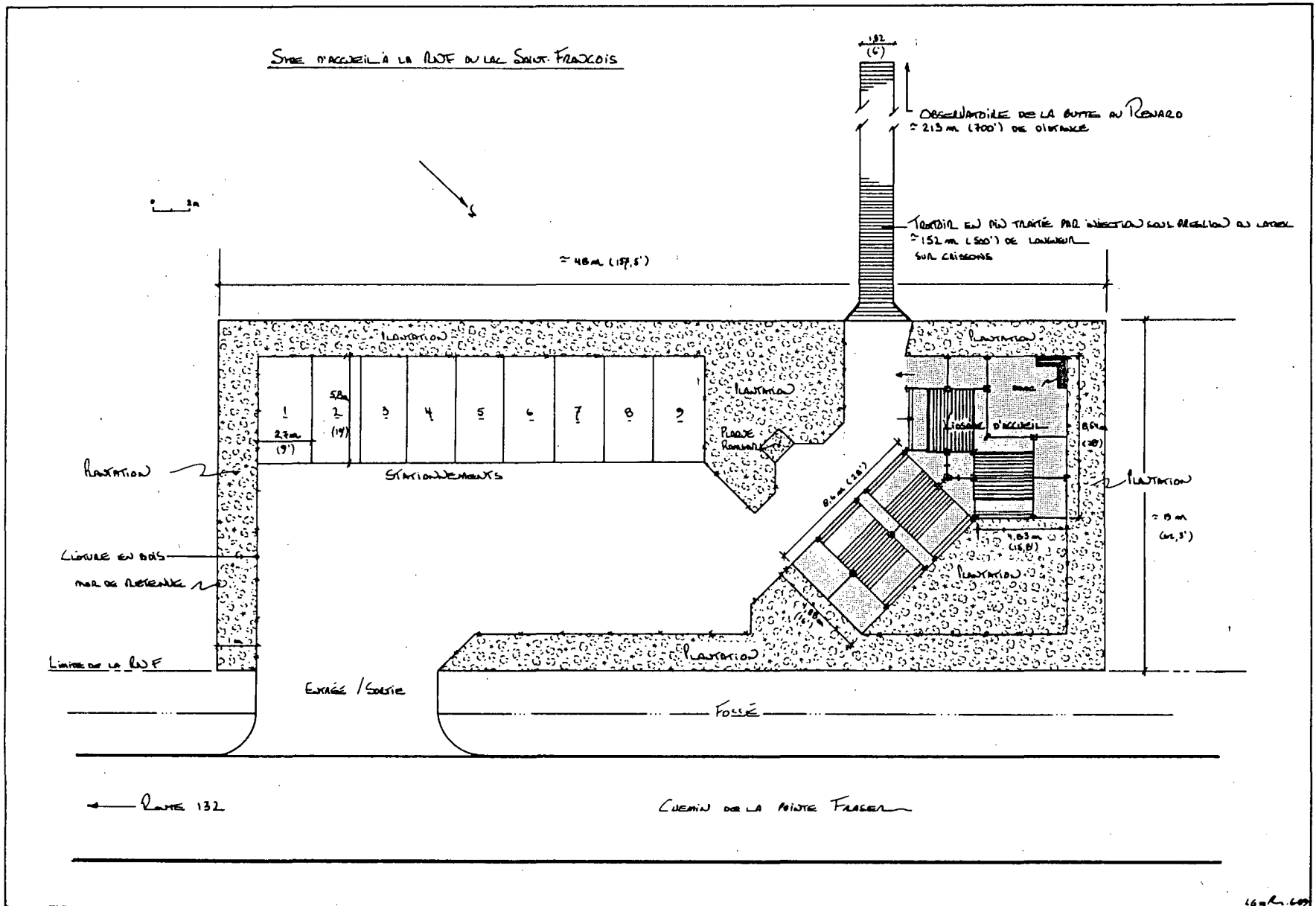
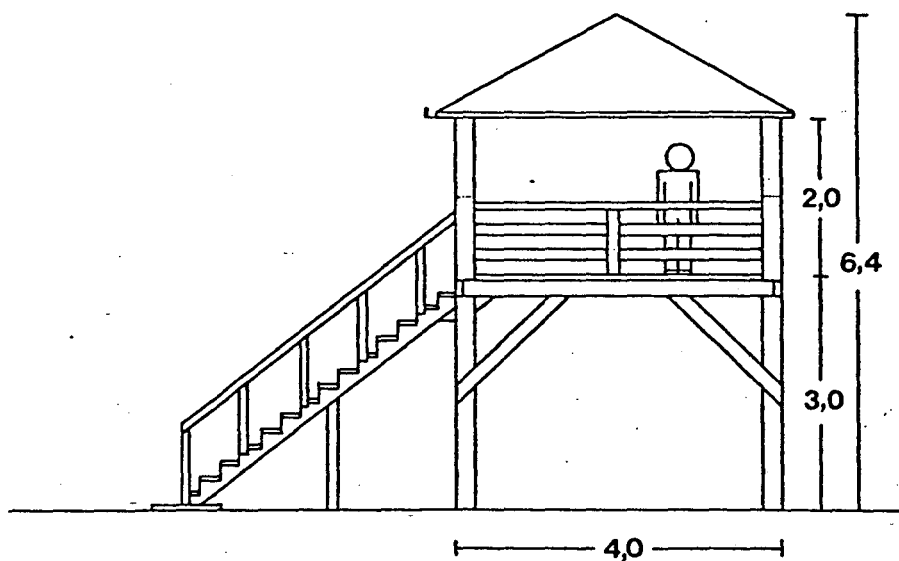
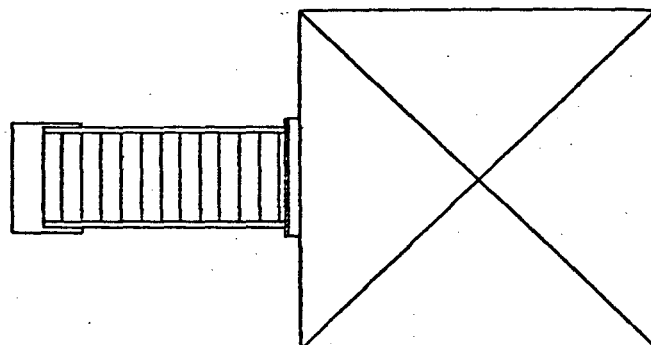


Figure 1



TOUR D'OBSERVATION

Figure 2

0 — m — 1

4 février 1983

LGdeR

2. Zones avec contraintes floristique ou faunique:

a) Zone 6:

Un secteur à potentiel très élevé pour la faune et intéressant pour le public car il est accessible par la route 132. Cependant de nombreuses contraintes à l'accessibilité existent:

- fait partie du ravage de Cerf de Virginie (accès interdit pour la période de décembre à la fin du mois de mars);
- on y retrouve 13 plantes rares au Québec et/ou au Canada: la plus grande concentration de la réserve;
- comprend la seule érablière à caryer de la réserve;
- de la mi-mai à la fin août, il y a beaucoup de maringouins et/ou mouches à chevreuils.

i) Accueil:

Aucun kiosque, la clientèle sera plus spécialisée.

ii) Aménagement:

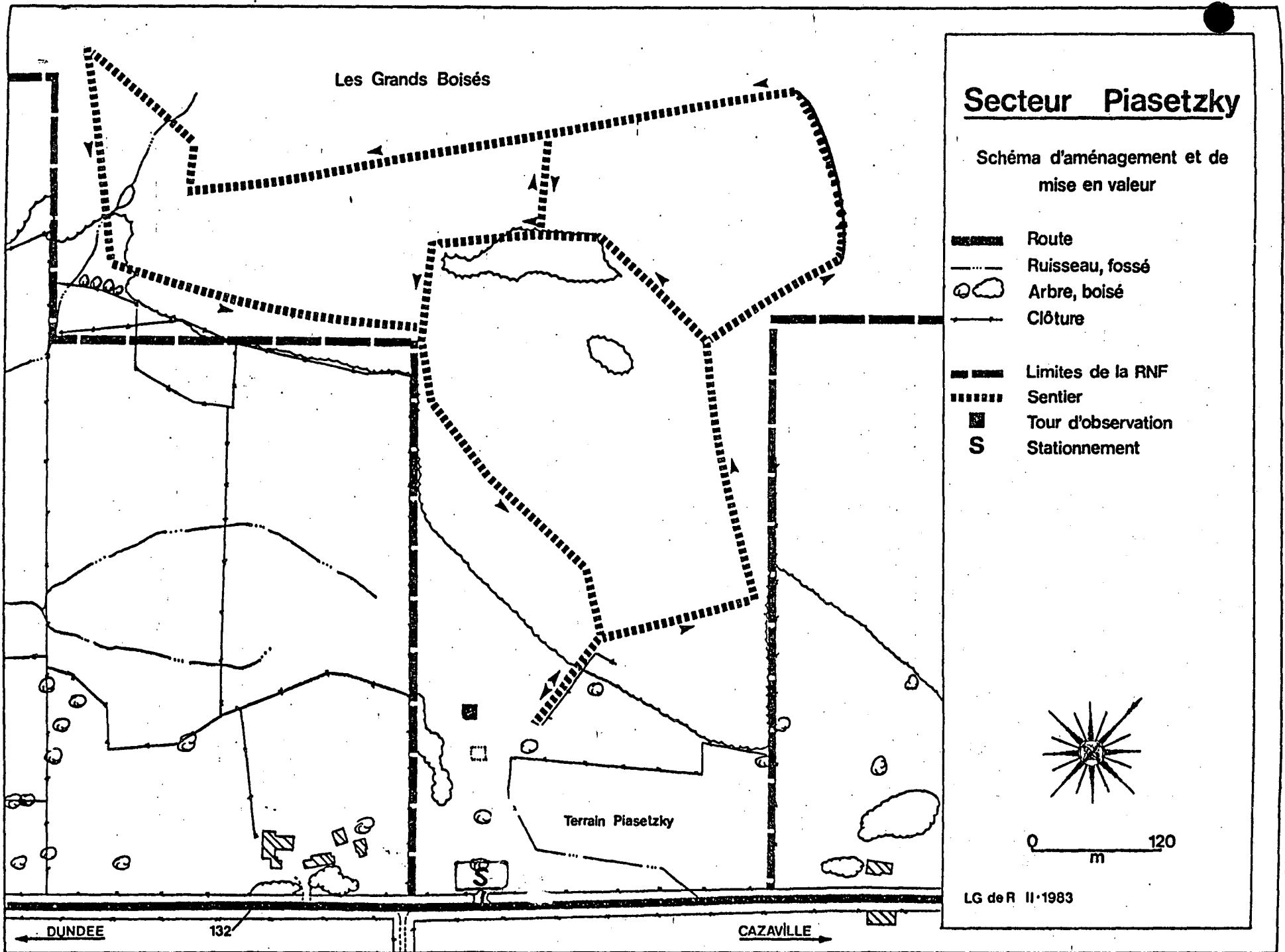
Ces aménagements devront être faits seulement lorsqu'il y aura une surveillance assurée sur la réserve.

- stationnement de cinq (5) ou six (6) voitures en trèfle blanc sur l'ancien site de la maison Piasetski (carte no 3)

- sentier défriché sommairement sur 60 cm de largeur à partir de la première ligne d'arbres.

iii) Activités:

- randonnée guidée;
- marche pour personne initiée;
- l'ouverture de cette portion de la réserve au grand public est pratiquement impossible sauf pour un nombre restreint de personnes. L'accès devra être plus difficile et les aménagements camouflés par la végétation.



Carte 4

b) Zone 11:

Il s'agit d'un autre type d'aménagement pour la sauvagine mais qui possède trois (3) contraintes d'importance:

- lieux privilégiés pour la sauvagine (tranquillité essentielle du 1 avril au 31 août);
- la chasse ouvre à la mi-septembre (très grand nombre de chasseurs)*;
- îlots flottants dans les bancs d'emprunt.

i) Accueil:

Aucun kiosque, simplement un pamphlet au kiosque de la zone 9 en septembre et octobre.

ii) Aménagement:

Aucun

iii) Activités:

Randonnée en canot avec un guide d'auto-interprétation.

- * De nombreux chasseurs récoltent leur limite le matin et le soir dans ces lieux. Une surveillance spéciale serait nécessaire. Un back-check donnerait peut-être une idée de la récolte pour mieux gérer la sauvagine. Une chasse contrôlée serait sans doute la solution pour une grande partie de la réserve.

3. Autres activités:

Il y a possibilité de randonnée guidée en canot sur le ruisseau Fraser et aux Gouins, pour les mois de septembre et octobre, mais on y chasse la sauvagine.

Il pourrait y avoir l'aménagement d'un quai de mise à l'eau près du pont de la route 132 à la hauteur du ruisseau Fraser et un petit stationnement en trèfle blanc.

L'observation des oiseaux le long de la route 132 et le chemin Fraser pourrait être mise en valeur avec des pamphlets pour les lieux d'observation.

4. Considérations financières:

Zone	Zone 2	Zone 9	Zone 6	Zone 11
Prévisions budgétaires	sans contraintes		avec contraintes	
Panneaux	50 000\$	SCF		
Aménagement	10 000\$	10 000\$	10 000\$	
Tour		10 000\$		
Pamphlets	10 000\$	10 000\$		
Entretien et surveillance		20 000\$		30 000\$*
Interprète				20 000\$
TOTAL	70 000\$	30 000\$	10 000\$	
		20 000\$		50 000\$
GRAND TOTAL	180 000\$			

* Ne peut se réaliser sans une surveillance des lieux

BIBLIOGRAPHIE

- CHAPDELAINE, Gilles et Léo-Guy DE REPENTIGNY, 1974, Aménagement de la sauvagine sur la réserve de Dundee, Service canadien de la faune, région du Québec, non publié
- DE REPENTIGNY, Léo-Guy, 1988, Réserve nationale de faune du lac Saint-François, Service canadien de la faune, région du Québec, 10 pages
- DE REPENTIGNY, L.G. et M. LABONTÉ, 1980, Inventaire de la population avienne nicheuse de la RNF du Lac Saint-François, Service canadien de la faune, région du Québec, 60 pages
- DE REPENTIGNY, L.G. et P. FRAGNIER, 1986, La flore vasculaire de la RNF-LSF et sa région immédiate - Comté d'Huntingdon, Québec, Direction de la faune, Environnement Canada, région du Québec, non publié
- DESROCHERS, A. et P. FRAGNIER, 1983, Etude de l'avifaune nicheuse et de la végétation de la Réserve nationale de faune du Lac Saint-François, Projet PEEAC - été 1983, Rapport interne présenté au SCF, région du Québec, non publié
- DROLET, Charles A. et Sophie MARIER, 1970, Inventaire de reptiles et d'amphibiens à la Réserve nationale de faune du LSF, Service canadien de la faune, région du Québec, non publié

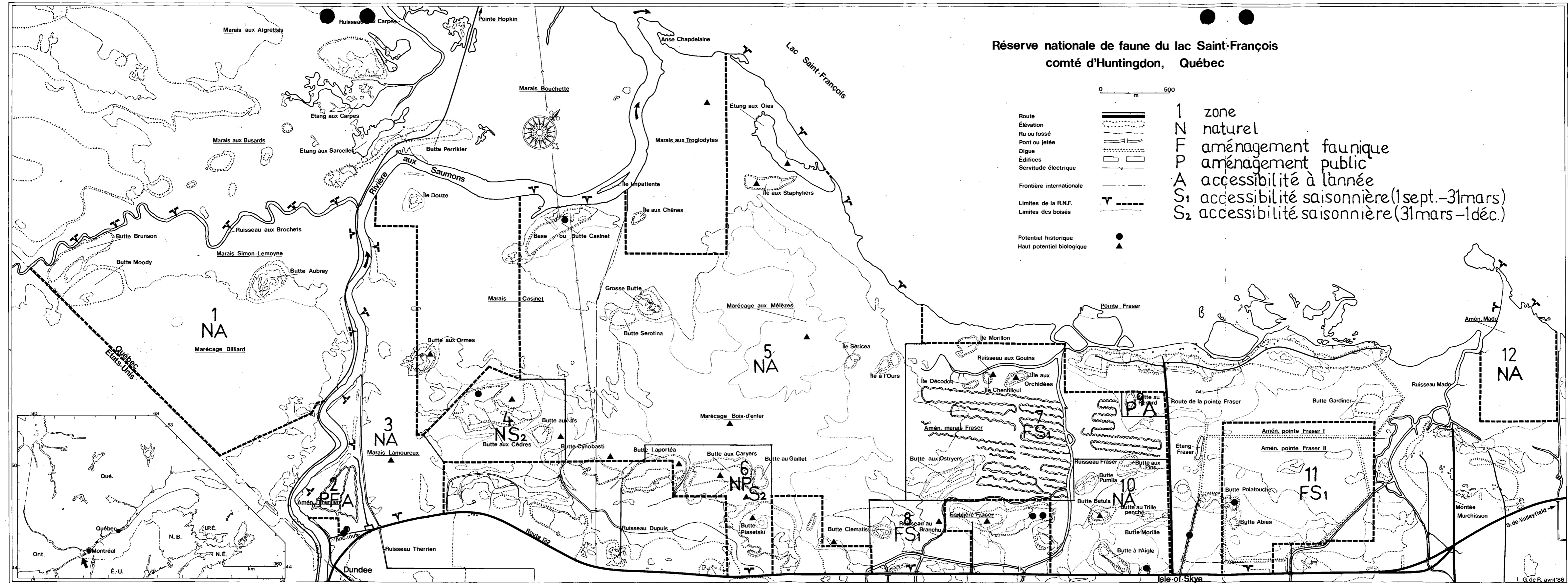
FRAGNIER, Philippe, 1984, Résultats de l'herborisation intensive sur la Réserve nationale de faune du Lac Saint-François, Projet PEEAC, Rapport interne présenté au Service canadien de la faune, région du Québec, non publié.

GERVAIS, D., C. LACHANCE et C. ROBIDOUX, 1983, Etude préliminaire des marais du sud-ouest du Lac Saint-François - Huntingdon, Québec, Projet relais en collaboration avec Canards Illimités, Rapport remis au SCF, région du Québec, non publié

GERVAIS, D. et al., 1984, Etude préliminaire des mammifères de la RNF du Lac Saint-François, Projet Relais, Rapport remis au SCF, région du Québec, non publié

GERVAIS D. et al., 1984, Les oiseaux, Projet relais, Rapport remis au SCF région du Québec, non publié

LEMIEUX, Serge, 1983, Schéma d'aménagement et de mise en valeur RNF Lac Saint-François, Service canadien de la faune, région du Québec, 17 pages + 2 cartes



CARTE 2

L.G. de R. avril '86